



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Harmonisation des critères de recrutement dans le sens d'une meilleure égalité

Question écrite n° 21365

### Texte de la question

A l'heure où 6 % des interventions se font aujourd'hui sur des incendies, interventions pendant lesquelles les épreuves physiques ont toute leur utilité, Mme Isabelle Rauch attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le barème physique en vigueur fondé sur les capacités physiques. Aussi elle souhaiterait savoir s'il ne serait pas envisageable de prévoir une harmonisation de celui-ci pour que les hommes et les femmes à égalité puissent concourir à cette noble fonction tout en gardant l'exigence du métier. Elle lui demande l'état des réflexions envisagées par le ministère pour répondre à ce nouveau défi en harmonisant les critères de recrutement.

### Texte de la réponse

Actuellement, les six épreuves physiques et sportives différentes prévues dans les concours de sapeurs-pompier professionnels comportent déjà des barèmes distincts entre les hommes et les femmes pour quatre d'entre elles. Les deux autres épreuves d'endurance musculaire des membres inférieurs et de la ceinture dorso-abdominale ne nécessitent pas spécifiquement de différenciation. La prise en compte de l'ouverture du recrutement aux femmes a ainsi déjà été intégrée. Pour autant, une refonte de ces épreuves physiques et sportives, pour l'ensemble des candidats, a été initiée par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Il s'agit principalement de passer d'épreuves à dominante athlétique vers des épreuves intégrant d'avantage le besoin opérationnel et la robustesse. L'objectif est aussi de positionner ces épreuves en pré-admission des différents concours et de travailler prioritairement sur une aptitude à réaliser l'épreuve plutôt que sur un barème. Ces travaux, en cours de finalisation avec les différents acteurs impliqués, seront soumis dès le début de l'année prochaine à une concertation afin que ces mesures puissent être mises en place dans la perspective des concours de 2021.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Rauch](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21365

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 9 septembre 2019

**Question publiée au JO le :** [9 juillet 2019](#), page 6303

**Réponse publiée au JO le :** [15 octobre 2019](#), page 9018